

#### **ASGLM**

Association Sportive Du Golf Public de Lille-Métropole Rond-Point des acacias 59790 Ronchin Email: as.glm@sfr.fr

Association N° W 595004591

# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 FEVRIER 2017.

L'an deux mille dix-sept, et le 5 février, à 10 heures, les membres de l'**ASGLM** se sont réunis au siège, en assemblée générale ordinaire sur la convocation du conseil d'administration.

Monsieur Jean-Louis PICK, préside la séance en qualité de Président du Conseil d'Administration de l'**ASGLM**.

Le Président de séance certifie exacte la liste d'émargement faisant apparaître que 89 membres sont présents et 4 membres représentés.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres de convocation.
- La liste d'émargement.

Le Président déclare que tous les documents sont tenus à leur disposition au siège de l'**ASGLM**.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité dela convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation de l'ASGLM et de son conseil.
- Rapport d'activité 2016.
- Rapport financier de l'exercice clos le 31/12/201

SI

- Projet sportif 2017
- Projet de budget 2017
- Intervention de Vivien CENKIER- BLUE GREEN
- Questions diverses
- Election de nouveaux membres au Conseil d'Administration.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

### **PREMIERE RESOLUTION.**

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu :

- La lecture du rapport d'activités du conseil d'administration sur la marche de l'association durant l'exercice clos le 31/12/2016

Approuve le rapport ainsi présenté.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION.**

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu :

- La lecture du rapport du trésorier sur les comptes dudit exercice,

Approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

## TROISIEME RESOLUTION.

ELECTIONS : Les statuts de l'association posent les conditions d'entrée et de sortie des membres du conseil d'administration.

Conformément aux statuts 4 Membres sont arrivés en fin de mandat, et 3 Membres sont démissionnaires.

V. Vernotte Membre démissionnaire P. Buisine Membre démissionnaire



C. Planquart Membre démissionnaire

P. Maillard Fin de mandat
V. Cousin Fin de mandat
C. Descamps Fin de mandat
N. Planckaert Fin de mandat

Se sont portés candidats 6 membres, par ordre alphabétique :

- G. Bartau
- G. Bessineau
- V. Cousin
- C. Descamps
- C. Duplouy
- J. Pétillon

Vote à l'unanimité pour ces 6 membres élus au conseil d'administration de l'ASGLM.. 94 présents ou représentés sur 271 membres inscrits

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le présent vote, valide les élections, et souhaite la bienvenue aux nouveaux Membres.

## **QUATRIEME RESOLUTION:**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à douze heures trente minutes.

De tout ce que dessus il a été dressé, le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance.

Le Président de séance.

**Jean-Louis PICK**